

# Document relatif aux bénéficiaires effectifs d'une société

Conformément aux dispositions de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les établissements de monnaie électronique doivent remplir des obligations d'identification. Une de ces obligations consiste à identifier les bénéficiaires effectifs de leurs clients.

Toute personne physique qui en dernier lieu possède ou contrôle tout ou partie du capital social de la société ou toute personne physique pour laquelle une transaction est exécutée ou une activité réalisée sera considérée comme « bénéficiaire effectif ».

Dans le cas des sociétés, la notion de « bénéficiaire effectif » comprend les cas suivants :

- Contrôle par détention **directe** d'au moins 25% du capital : Une participation à l'actionariat ou au capital social d'au moins 25 pour cent (25%) par une personne physique est un signe de propriété directe.
- Contrôle par détention **indirecte** d'au moins 25% du capital : Une participation à l'actionariat ou au capital social d'au moins 25 pour cent (25%) par une ou plusieurs holdings contrôlées par une ou plusieurs personnes physiques est un signe de propriété indirecte.
- Contrôle par d'autres moyens, autre qu'une société cotée sur un marché réglementé qui est soumise à des obligations de publicité compatibles avec le droit de l'Union européenne ou à des normes internationales équivalentes qui garantissent la transparence adéquate pour les informations relatives à la propriété.
- A défaut de détention **directe ou indirecte et après** avoir épuisé tous les moyens possibles et pour autant qu'il n'y ait pas de motif de suspicion, toute personne physique qui occupe la position de **dirigeant principal** sera considérée comme bénéficiaire effectif.

La déclaration des bénéficiaires effectifs est un complément des statuts de la société qui peuvent soit être silencieux quant à l'actionariat, soit seulement mentionner les sociétés « holding ». La déclaration permet donc d'obtenir des informations exactes et à jour.

## 1. Informations relatives à la société déclarante

La société CUIRMANIA (numéro unique d'identification 93879419500017), dont le siège social se situe (adresse), 10 RUE DE PENTHIEVERE 75008 confirme que la ou les personnes suivantes est/sont le(s) **Bénéficiaire(s) effectif(s) de la société** :

NOM et Prénom	Adresse	Date et lieu de naissance	Nationalité(s)	Modalité de contrôle *	% de participation
KHADIJA BEN YEDDER	FRANCE	06/10/1990 TUNIS	FRANCAISE	PRESIDENTE	100%

### \* Modalités de contrôle :

1. Détention directe d'au moins 25% – pourcentage à renseigner
2. Détention indirecte d'au moins 25% (via une ou plusieurs holdings) – pourcentage de détention à renseigner
3. Exercice d'un autre pouvoir de contrôle (à préciser)
4. Représentant légal : Dirigeant principal de la société (uniquement à défaut de bénéficiaire d'au moins 25% et de contrôle par tout autre moyen)

## 2. Autres informations (à cocher)

- Il n'existe pas d'autres bénéficiaires effectifs que ceux mentionnés dans le(s) tableau(x) ci-dessus.
- Le signataire s'engage à notifier MANGOPAY de toute(s) modification(s).
- Les informations transmises sont actuelles et à jour.

Fait à PARIS, le 10/12/2025

Nom, prénom et signature du représentant légal :

KHADIJA BEN YEDDER

